



Fédération nationale des conseils scolaires francophones

**Rapport annuel**  
**2008 - 2009**

[fnscf.ca](http://fnscf.ca)



« Ceux qui parlent la même langue forment un tout que la pure nature a lié par avance de mille liens invisibles. »

Johann Gottlieb Fichte

*Impression Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques, 2009*

Note : Dans ce document, seul le masculin est utilisé dans le but d'alléger le texte.

# Table des matières

Message de la présidente .....	4
Mot de la directrice générale par intérim .....	5
La gouverne de la FNCSF .....	5
La FNCSF en bref .....	6
Regroupement national des directions générales de l'éducation .....	7
Liste des membres de la FNCSF .....	8
Les grands dossiers .....	10
Planification stratégique .....	10
18 <sup>e</sup> Congrès de la FNCSF .....	10
Le Comité tripartite et le Plan d'action – Article 23 .....	10
Table sectorielle en éducation .....	14
Formation du personnel scolaire .....	14
La FNCSF réagit à l'actualité .....	15
Programme d'appui aux droits linguistiques .....	15
Prix Jean-Robert-Gauthier .....	16
Prix Edgar-Gallant .....	17
Outils de communication .....	18
Bulletin d'information .....	18
Revue L'INFORM@teur .....	18
Annuaire de l'éducation en français au Canada .....	19
Site Web .....	19
Annexe .....	20
Membres du Comité tripartite .....	20

# Message de la présidente



Yolande Dupuis.

*C'est avec un immense plaisir que j'ai accepté de relever le défi de présider la Fédération nationale des conseils scolaires francophones. Éluë fin octobre 2008, j'ai pu constater pendant les cinq mois de ma présidence au cours de l'année 2008-2009 le dynamisme et l'enthousiasme de ses membres envers l'éducation en français d'un bout à l'autre du Canada. Je n'en suis que plus fière d'appartenir à cette grande famille des conseils scolaires francophones.*

*Votre Fédération a poursuivi en 2008-2009 son action de représentation de ses membres et de défense des droits et des intérêts scolaires des communautés francophones et acadiennes du Canada vivant en situation minoritaire. Comme par les années passées, la FNCSF a consacré beaucoup de son temps et de ses énergies à appuyer les travaux du Comité tripartite créé en 2005 pour donner suite au Plan d'action – Article 23 ainsi qu'à travailler de concert avec les six groupes de travail œuvrant à la planification et à l'élaboration de projets variés découlant des six grands axes d'intervention de ce Plan d'action.*

*La Fédération est particulièrement fière du succès qu'a connu son 18<sup>e</sup> congrès annuel, tenu à Ottawa en octobre 2008. Près de 200 personnes, venues de tous les coins du pays, ont pu se retrouver entre collègues et échanger sur une variété de sujets leur tenant à cœur sous le thème rassembleur « Le dialogue, un art à maîtriser pour bien communiquer ».*

*La Fédération a enclenché à la fin de 2008 un processus de réflexion sur sa planification stratégique. Cette démarche lui permettra de revoir ses mandats, mission, vision et valeurs, et de les revalider ou de les ajuster au besoin. Elle se penchera ensuite sur l'élaboration d'orientations stratégiques et de grands objectifs, pour enfin aboutir à un plan d'action pluriannuel. Tout le long du processus, la FNCSF entend aller chercher l'opinion de ses membres et partenaires. Disposant ainsi de grandes orientations bien réfléchies et articulées, la Fédération sera en mesure de mieux préciser le cadre de son action future, les grandes avenues qu'elle entend suivre et ses besoins en ressources de toutes sortes. Elle aura aussi davantage la certitude que ses activités et ses efforts vont dans la bonne direction.*

*Par ailleurs, c'est avec satisfaction que la FNCSF a accueilli en juin 2008 l'annonce par le gouvernement fédéral de la création du Programme d'appui aux droits linguistiques, qui vient remplacer le Programme de soutien à la contestation judiciaire, précédemment aboli par le gouvernement. La FNCSF entend bien contribuer à une mise en œuvre efficace de ce nouveau Programme.*

*Je voudrais profiter de cette occasion qui m'est offerte pour remercier les membres du Regroupement national des directions générales de l'éducation pour leur engagement et leurs efforts. C'est grâce à leurs convictions et leur enthousiasme que les grands dossiers de la FNCSF ont pu avancer.*

*Je veux aussi féliciter et remercier tout spécialement mon prédécesseur, monsieur Ernest Thibodeau, qui a assuré avec brio la présidence de la Fédération de novembre 2005 à octobre 2008.*

*Enfin, je veux saluer haut et fort le travail indéfectible réalisé par le personnel du bureau de la direction de la Fédération. Leur présence compétente et rassurante constitue pour la FNCSF le gage d'une bonne administration de nos dossiers et du suivi des grands enjeux.*

*La présidente,*

Yolande Dupuis

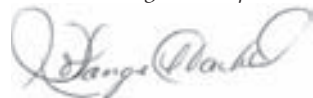
# Mot de la directrice générale par intérim

*J'ai le privilège de vous présenter le rapport d'activités 2008-2009 de la FNCSF, qui couvre le travail de la Fédération, de ses administrateurs et de son personnel jusqu'au 31 mars 2009. Vous constaterez en lisant ce rapport que beaucoup a été accompli pendant cet exercice et que de nouveaux défis s'annoncent pour la Fédération au cours des années à venir.*

*La petite équipe qui constitue la permanence de la FNCSF s'est efforcée, tout au cours de l'année, d'offrir aux membres du CA de la Fédération et des comités exécutifs de la FNCSF et du RNDGÉ les services et l'appui dont ils ont eu besoin dans le contexte de leurs tâches et responsabilités au sein de ces organismes. L'équipe a également continué à travailler avec dévouement pour que la Fédération soit pour ses membres une source d'information, de cohésion, de réseautage et de mise en commun de ressources. Pour cela, je remercie et félicite cette équipe.*

*Soyez assurés que la permanence de la Fédération continuera de jouer son rôle et d'appuyer les membres et les administrateurs de ces deux organismes.*

La directrice générale par intérim,



Solange Haché



Solange Haché.

## La gouverne de la FNCSF\*

### Membres du comité exécutif



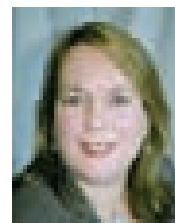
**Yolande Dupuis**  
Présidente



**Robert Maddix**  
1<sup>re</sup> vice-présidence  
Île-du-Prince-Édouard

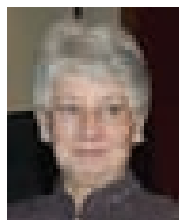


**Robert Tremblay**  
2<sup>e</sup> vice-présidence  
Ontario



**Barbara Riley**  
membre du comité exécutif  
Saskatchewan

### Membres du conseil d'administration



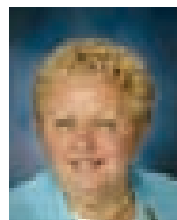
**Hélène Adl**  
Colombie-Britannique



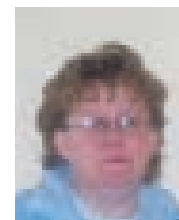
**André Bourcier**  
Yukon



**Claude Duret**  
Alberta



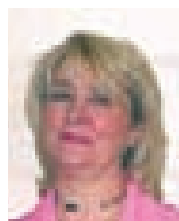
**Anne-Marie Gammon**  
Nouveau-Brunswick



**Edna Hall**  
Terre-Neuve-et-Labrador



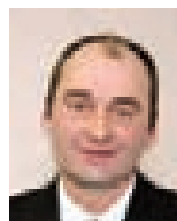
**Jeannette Labrèche**  
Ontario – Public



**Hélène Lavigne**  
Nouvelle-Écosse



**André Légaré**  
Territoires du Nord-Ouest



**Bernard Lesage**  
Manitoba



**Carolyn Mallory**  
Nunavut

\* en date du 31 mars 2009

# La FNCSF en bref

## Les grands objectifs de la FNCSF

La Fédération nationale des conseils scolaires francophones s'est fixé les objectifs suivants :

- Offrir un forum d'échanges et de concertation pour les conseils scolaires francophones et acadiens du Canada.
- Revendiquer les droits des francophones et Acadiens en matière d'éducation auprès du gouvernement fédéral.
- Appuyer les actions de ses membres sur le plan provincial.
- Effectuer les représentations pour ses membres sur le plan national.

## Coup d'œil sur l'année 2008-2009 à la FNCSF

Voici en résumé les grands dossiers qui ont occupé la FNCSF pendant l'année :

- Le lancement d'un processus de planification stratégique
- Le 18<sup>e</sup> congrès de la FNCSF, son AGA et les élections de son comité exécutif
- L'attribution de prix soulignant l'apport de personnes ayant œuvré de façon remarquable dans le domaine de l'éducation en français en milieu minoritaire
- La diffusion d'une variété d'outils de communication visant à faire connaître la FNCSF, le RNDGÉ et leurs actions
- La participation à différentes tables de travail des organismes communautaires nationaux
- Les travaux du Comité tripartite responsable de donner suite au Plan d'action – Article 23 et des groupes de travail sur les six axes d'intervention qui en relèvent
- Les rencontres de la Table sectorielle en éducation
- La formation du personnel scolaire
- Le Programme d'appui aux droits linguistiques du gouvernement fédéral
- Les prises de position publiques sur certains grands dossiers d'actualité.

## Mot du président

Le Regroupement national des directions générales de l'éducation (RNDGÉ) réunit en comité autonome les 31 directions générales des conseils et des commissions scolaires membres d'un bout à l'autre du pays. Le RNDGÉ représente une force vive au sein de la Fédération et collabore à des mandats de plus en plus nombreux, afférents notamment au suivi à donner au Plan d'action – Article 23. Notre regroupement constitue la manifestation la plus concrète de la collaboration nationale permettant aux conseils scolaires de se doter d'une masse critique pour faire avancer les dossiers visant l'amélioration de l'éducation en français en milieu minoritaire.

Je tiens à remercier la FNCSF et les membres du RNDGÉ pour leur contribution habituelle et pour l'excellence de leur travail dans la réalisation de projets complexes et bénéfiques pour notre communauté et nos écoles. J'adresse également des remerciements à M. Jean-Luc Bernard qui a assuré la présidence du regroupement au cours des deux dernières années. Son implication active fut précieuse pour la bonne marche des dossiers.

Le président du RNDGÉ,



Denis Ferré

## Les buts du Regroupement sont :

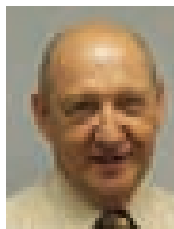
- de créer un mécanisme de concertation fondé sur une alliance inter-conseil.
- de se doter d'outils de gestion efficaces.
- d'échanger les connaissances en matière de formation en leadership et de pratiques pédagogiques exemplaires.
- d'appuyer les initiatives dans les domaines de l'administration et de la pédagogie.

## Comité exécutif du RNDGÉ

Au 31 mars 2009, le comité exécutif du RNDGÉ était composé des membres suivants :



**Jean-Luc Bernard**  
président du RNDGÉ et  
représentant de l'Ontario



**Gérard Auger**  
représentant de l'Ouest et  
du Nord



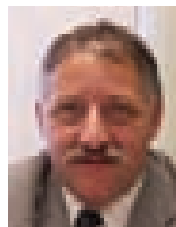
**Bertrand Beaulieu**  
représentant de l'Atlantique



**Denis Ferré**  
vice-président du RNDGÉ et  
représentant de l'Ouest et du Nord



**Roger Paul**  
représentant de l'Ontario

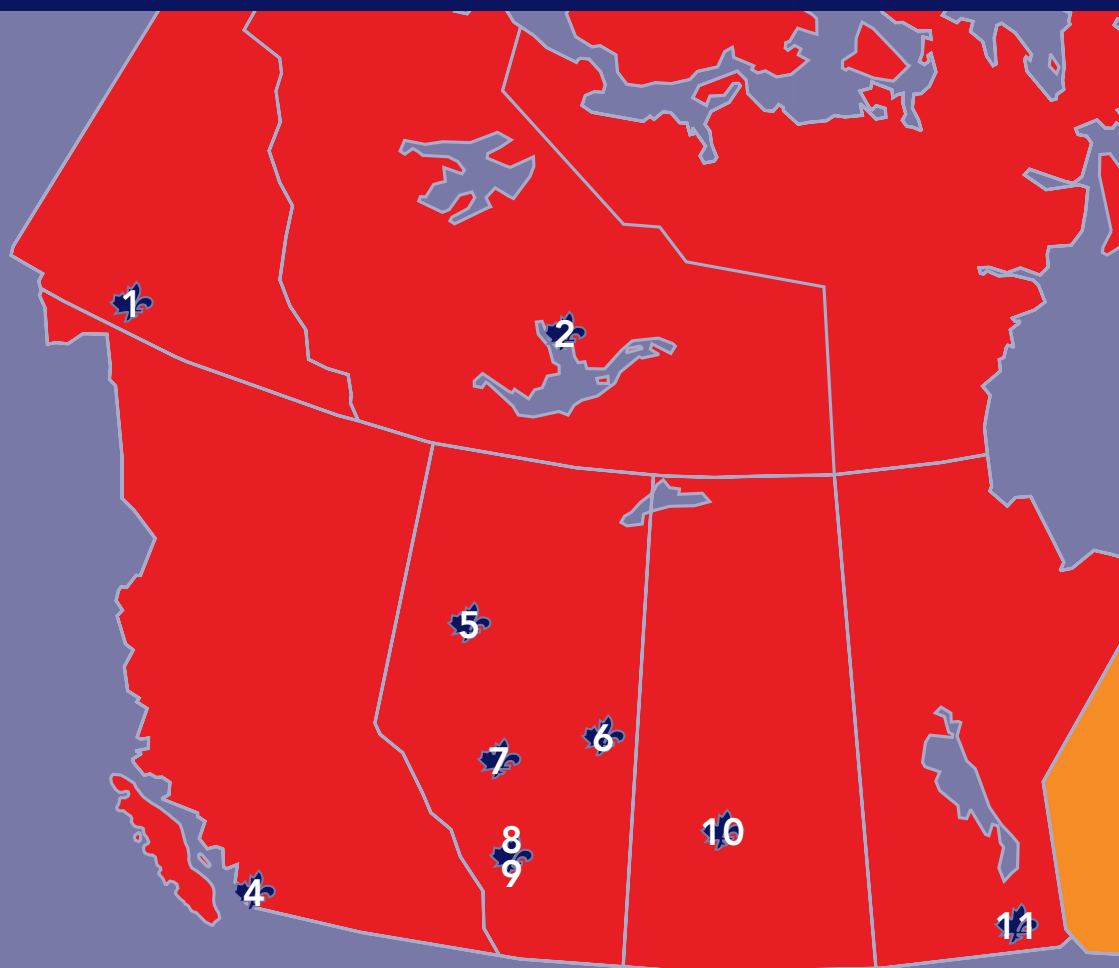


**Darrell Samson**  
représentant de l'Atlantique



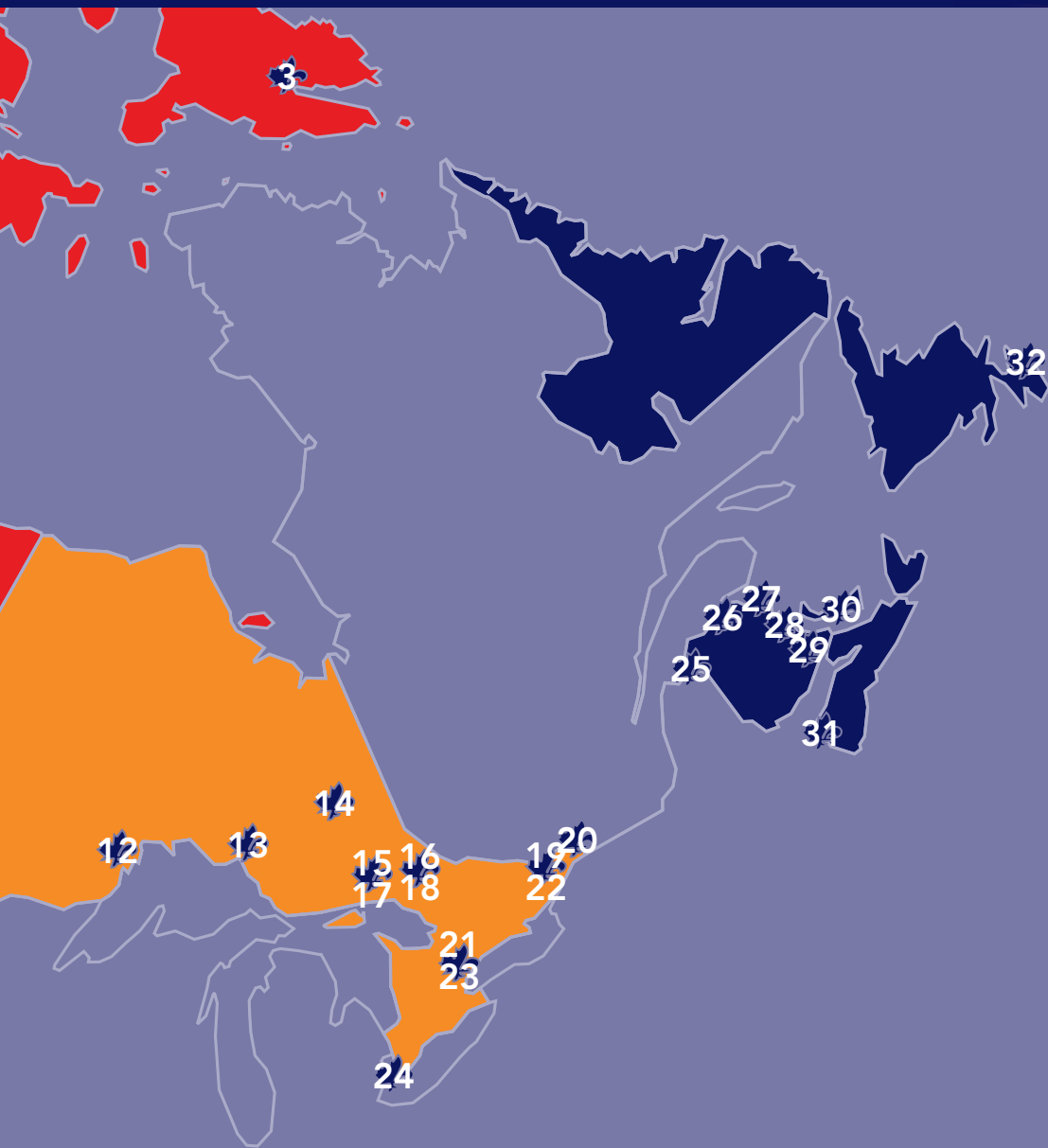
Denis Ferré.

# Liste des membres de la FNCSF



- 1** Commission scolaire francophone du Yukon
- 2** Commission scolaire francophone des Territoires du Nord-Ouest
- 3** Commission scolaire francophone du Nunavut
- 4** Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique
- 5** Conseil scolaire du Nord-Ouest (Alberta)
- 6** Conseil scolaire Centre-Est (Alberta)
- 7** Conseil scolaire Centre-Nord (Alberta)
- 8** Conseil scolaire catholique et francophone du Sud de l'Alberta

- 9** Conseil scolaire du Sud de l'Alberta
- 10** Conseil des écoles fransaskoises
- 11** Division scolaire franco-manitobaine
- 12** Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales (Ontario)
- 13** Collectif des administrations scolaires catholiques du Nord de l'Ontario
- 14** Conseil scolaire catholique de district des Grandes-Rivières (Ontario)
- 15** Conseil scolaire catholique du Nouvel-Ontario
- 16** Conseil scolaire catholique Franco-Nord (Ontario)



- 17** Conseil scolaire du district du Grand Nord de l'Ontario
- 18** Conseil scolaire public du Nord-Est de l'Ontario
- 19** Conseil des écoles catholiques du Centre-Est (Ontario)
- 20** Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien
- 21** Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud (Ontario)
- 22** Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario
- 23** Conseil scolaire de district du Centre-Sud-Ouest (Ontario)
- 24** Conseil scolaire de district des écoles catholiques du Sud-Ouest (Ontario)

- 25** District scolaire 3 (Nouveau-Brunswick)
- 26** District scolaire 5 L'Étoile du Nord (Nouveau-Brunswick)
- 27** District scolaire 9 de la Péninsule acadienne (Nouveau-Brunswick)
- 28** District scolaire 11 (Nouveau-Brunswick)
- 29** District scolaire 01 (Nouveau-Brunswick)
- 30** Commission scolaire de langue française de l'Île-du-Prince-Édouard
- 31** Conseil scolaire acadien provincial (Nouvelle-Écosse)
- 32** Conseil scolaire francophone provincial de Terre-Neuve-et-du-Labrador

## Planification stratégique

Consciente de l'importance de bien orienter l'organisme pour les années à venir, la FNCSF a entamé un processus de planification stratégique avec son comité exécutif en février 2009. Cette démarche l'amènera à réexaminer, pour les revalider ou les ajuster au besoin, les définitions de ses mandats, mission, vision et valeurs, et à se doter d'orientations stratégiques et de grands objectifs, ainsi que d'un plan d'action pluriannuel.

Au cours de l'année 2009-2010, elle poursuivra ce processus, notamment en y faisant participer le conseil d'administration de la Fédération ainsi que tous ses membres. Le congrès d'octobre 2009 de la FNCSF, entre autres, lui fournira l'occasion de procéder à une consultation structurée auprès de ses membres et de ses partenaires, en particulier les membres du RNDGÉ.

## 18<sup>e</sup> Congrès de la FNCSF

La FNCSF a tenu son 18<sup>e</sup> congrès annuel à Ottawa du 23 au 25 octobre 2008. Près de 200 personnes représentant les conseils scolaires francophones et acadiens du Canada s'y sont retrouvées. Sous le thème « Le dialogue, un art à maîtriser pour bien communiquer », les participants ont pu s'enrichir de l'expérience de leurs collègues et de celle de conférenciers de marque.

Le 18<sup>e</sup> congrès de la FNCSF se voulait une occasion de réflexion sur l'importance des pourparlers, des échanges, des efforts de négociation et de concertation qui servent à faire avancer les dossiers prioritaires.

Les conseillers scolaires savent qu'ils ne peuvent réaliser leur mission ni atteindre leurs objectifs sans le concours du milieu. Ils doivent gérer des enjeux au quotidien, et cela exige une grande capacité d'écoute et de nombreux échanges avec les divers acteurs du milieu scolaire, soit les élèves eux-mêmes et leurs parents, les administrateurs des conseils scolaires et des écoles, les enseignants, ainsi que tous les autres intervenants du monde de l'éducation. Ils doivent aussi travailler de concert avec les organismes qui cherchent, tout comme eux, à promouvoir le fait français et la qualité de l'enseignement en français auprès des décideurs du monde des affaires et de la politique, et du public par l'intermédiaire des médias.

C'est ainsi que le congrès a su présenter des conférenciers qui ont pu entretenir les congressistes de la théorie de la communication et de l'art du dialogue, ainsi que d'autres personnalités qui ont amené les congressistes à réfléchir aux façons d'engager le dialogue avec leurs collègues, leurs partenaires et le grand public.

Les divers ateliers ont donc porté sur le dialogue avec les décideurs politiques, les parents, les jeunes, les médias et les juristes.

À l'occasion de ce congrès, la Fédération a tenu son assemblée générale annuelle et a procédé à l'élection des membres de son comité exécutif. Elle s'est choisie une nouvelle présidente, Madame Yolande Dupuis, originaire du Manitoba. En outre, la Fédération a décerné, à l'occasion du congrès, son prix Jean-Robert-Gauthier 2008 à Madame Madeleine Chevalier, de l'Ontario (voir texte en page 16).



## Le Comité tripartite et le Plan d'action – Article 23

En juin 2005, la Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF) tenait, à Ottawa, le *Sommet des intervenants et des intervenantes en éducation dans la mise en œuvre de l'article 23 en milieu francophone minoritaire* dans le but de compléter le système scolaire de langue française au Canada. Le Sommet s'est soldé par la signature d'un protocole d'entente engageant neuf organismes nationaux de la communauté francophone à mettre en œuvre un plan d'action en collaboration avec les ministères de l'Éducation des provinces et territoires et le gouvernement fédéral. Ce plan, le Plan d'action – Article 23, vise l'autogestion scolaire et l'épanouissement des communautés francophones et acadiennes par la voie de l'éducation (l'objet de l'article 23). Un Comité tripartite (liste des membres en annexe) a été créé pour instaurer une collaboration entre les divers partenaires et pour coordonner les travaux se rapportant aux six axes d'intervention du Plan d'action :



- Ressources humaines
- Infrastructures scolaires
- Promotion de l'école de langue française et immigration
- Pédagogie
- Petite enfance
- Action culturelle et identitaire.

**Voici une mise à jour des activités regroupées sous les différents axes d'intervention du Plan d'action - Article 23 :**

## **Axe – Ressources humaines**

Cet axe a pour objectifs d'assurer le recrutement des enseignants et de les encourager à continuer leur carrière dans les régions et les établissements des écoles de la minorité francophone. On désire également offrir aux enseignants une formation initiale et continue de la plus haute qualité. Le chercheur Daniel Bourgeois a terminé son étude sur le « Recrutement, maintien, formation du personnel scolaire dans les communautés francophones et acadiennes ». Le rapport ne prévoit pas de pénurie d'enseignants à court terme, mais ces résultats ne tiennent pas compte du phénomène de l'immigration. Les conclusions de la recherche ont permis de discuter de pistes d'interventions afin d'assurer la relève en ressources humaines et ont amené les membres à proposer de mettre sur pied une « Fonction centrale de recrutement d'enseignants et de spécialistes ».

Cette fonction aurait pour but d'appuyer les efforts de recrutement et de maintien des effectifs des conseils scolaires francophones (CSF) et de permettre la recherche d'emploi de candidats à des postes d'enseignants, de spécialistes pédagogiques, d'administrateurs et de cadres dans les CSF. Elle regrouperait essentiellement une banque d'offres d'emplois des CSF ainsi qu'une banque de curriculum vitae.

Le groupe de travail s'est également intéressé à la question de la mobilité des ressources en éducation entre les provinces. Il se penchera également au cours des prochains mois sur l'établissement des priorités liées au recrutement et au maintien des effectifs et sur la possible élaboration de projets s'y rattachant.

## **Axe – Infrastructures scolaires**

Suite aux recommandations du Comité tripartite de décembre 2007, le groupe de travail de l'axe réorientait l'élaboration de son projet d'étude relative aux infrastructures scolaires en mettant l'accent sur les normes, les obstacles et les arguments qui justifient les besoins particuliers des écoles de langue française en situation minoritaire. Le groupe de travail a également revu les résultats attendus et recommandé une étude sur les arguments présentement utilisés au pays qui se baserait sur des documents existants puis irait valider le tout sur le terrain. On prévoyait même regrouper le tout dans une trousse qui appuierait les CSF en leur offrant une argumentation recherchée et logique. Faute de financement, ces efforts n'ont pas porté fruits. Le groupe de travail est à réviser ses orientations dans ce dossier.

## **Axe – Promotion de l'école de langue française et immigration**

On note que la dimension « immigration » a été ajoutée au mandat de l'axe Promotion. À ce titre, un nouveau projet de recherche a été élaboré : « L'intégration des élèves issus de l'immigration dans les écoles de langue française en situation minoritaire : un état des lieux ». Financée par Citoyenneté et Immigration Canada, cette recherche sera effectuée par l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques (ICRML). Les résultats sont attendus à l'hiver 2010. Le groupe de travail a par ailleurs présenté un document reflétant l'inventaire de quelques meilleures pratiques en matière d'accueil des nouveaux arrivants au sein des conseils scolaires.

Selon le Comité tripartite, il semble s'établir un certain degré de sophistication à propos de la promotion de l'école de langue française grâce au travail qui se fait un peu partout sur le plan des communications. D'ailleurs, selon la FNCSF, les communications doivent être une fonction de gestion et le travail d'accompagnement en matière de communication qui fut effectué auprès des CSF représente une forme de développement durable qui aide à assurer l'autonomie des CSF en cette matière.

À ce chapitre, l'*État de la situation et analyse des communications des conseils scolaires*, commandé par la FNCSF à la firme Simbal, présente les résultats suivants :

1. Progrès significatifs dans les CSF au chapitre des communications depuis 2005;
2. Prise en charge exemplaire dans certains milieux;
3. Augmentation des inscriptions et du taux de maintien attribuable en partie aux efforts de communication mais également à un meilleur suivi du plan stratégique du CSF et à la révision de l'offre pédagogique;
4. Différences importantes entre les CSF accompagnés concernant leurs communications et les « non-accompagnés »;
5. Importance de poursuivre sur cet élan, ce qui représente un défi.

## **Axe – Pédagogie**

Les membres du groupe de travail de cet axe ont préparé cinq projets concrets se rapportant aux cinq des six objectifs ci-dessous proposés au Plan d'action – Article 23.

### **Objectif 1 : Programme d'études**

Le projet vise à répondre aux besoins de toutes les provinces et territoires concernant la nécessité d'intégrer le développement culturel et identitaire aux programmes d'études. On propose un guide disponible en ligne qui serait accompagné d'un plan de formation et de mise en œuvre et d'une structure de collaboration pancanadienne. Un projet de guide intégrant les repères culturels dans les programmes d'études et dans l'acte pédagogique sera vraisemblablement retenu pour financement.

### **Objectif 2 : Francisation**

Le projet entend recueillir les pratiques et les ressources en francisation et les rendre disponibles en ligne pour tous. Les lacunes pourront ainsi être identifiées et faire l'objet de mesures correctives. Un projet pancanadien de recensement des meilleures pratiques en francisation ayant eu un effet positif sur le succès des élèves suivi d'une diffusion sur le Web a fait l'objet d'une demande d'appui financier mais aucun financement n'a été obtenu à ce jour.

### **Objectif 3 : Pédagogie**

Le projet vise à produire une série de 10 modules de formation d'une heure pour les enseignants en milieu minoritaire, disponibles en ligne et accompagnés d'outils de communication pour créer une communauté d'apprentissage (voix pop et forum de discussion).

### **Objectif 4 : Stratégie nationale en matière de ressources pédagogiques**

La FNCSEF, en collaboration étroite avec le RNDGÉ, a opté pour l'adoption d'une stratégie nationale en matière de ressources pédagogiques et sa mise en œuvre constitue un défi à relever. À la fin de l'année 2008-2009, des échanges fructueux entre la FNCSEF, le RNDGÉ et le CFORP laissaient entrevoir la conclusion prochaine d'un accord formel entre ces organismes.

### **Objectif 5 : Apprentissage médiatisé**

Un cadre de collaboration a été signé en 2005 entre les ministères de l'Éducation respectifs de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick et de l'Alberta. Ce cadre rendait possible la collaboration pour l'échange, la traduction, la mise en contexte et la diffusion d'objets d'apprentissage médiatisés ainsi que la mise en commun d'expertises aux fins d'élaboration de contenus numériques. L'objectif sera d'étendre cette collaboration à l'ensemble des provinces et territoires et d'y inclure les cours en ligne et des objets d'apprentissage. Le travail se poursuit au niveau du consortium.

### **Objectif 6 : Recherche, développement et innovation**

Le projet vise à créer une table pancanadienne de concertation sur la recherche en milieu minoritaire, un forum annuel sur cette recherche, un observatoire qui assure l'innovation par la recherche, un modèle de coopération pour le continuum de l'éducation et des monographies pour diffuser les résultats de la recherche. Patrimoine canadien a organisé en mars 2009 une Table ronde sur la recherche dans le domaine de l'éducation dans la langue de la minorité. Il s'agit d'une réponse aux conclusions du Symposium « Les enjeux de recherches sur les langues officielles » qui s'est déroulé en janvier 2008 à Ottawa. Cette table ronde permettrait également de répondre au projet proposé par le groupe de travail de l'Axe.

## Axe – Petite enfance

La stratégie en matière de petite enfance repose sur un triple arrimage : le cadre national de collaboration Développement petite enfance, le Plan d'action en éducation et le Plan stratégique des communautés francophones et acadiennes. Il s'agit donc d'une table intersectorielle et le groupe de travail de l'axe Petite enfance est en fait un complément à cette table existante.

La Table a poursuivi ses priorités pour 2008-2009, soit

- continuer à faire connaître les modèles de CPEF (carrefours de services intégrés pour la petite enfance et la famille) auprès des partenaires et des communautés;
- identifier et faire connaître les pratiques gagnantes se rapportant à la relation et au partenariat école, petite enfance, famille et communauté;
- rechercher des outils ou en créer d'autres pour accompagner les intervenants en petite enfance;
- obtenir un rapport complet de l'état de la situation du dossier des ressources humaines.

De plus, elle a ajouté pour 2009-2010 les priorités suivantes :

- valoriser la reconnaissance de la profession d'intervenant en petite enfance;
- favoriser les liens entre les ministères interpellés par la petite enfance dans les juridictions.

En parallèle, la Commission nationale des parents francophones prévoit présenter les résultats de sa grande étude sur *l'État de la situation en matière de petite enfance* (SCAN environnemental) au printemps 2009.

Par ailleurs, la CNPF préside le chantier « population » découlant du Sommet de la francophonie de juin 2007. Ce chantier du Sommet, maintenant connu sous Forum des leaders, repose sur la migration, l'immigration, l'appartenance et le soutien à la famille.

## Axe – Action culturelle et identitaire

La Table de l'axe Action culturelle et identitaire (TAACI) a terminé la mise à jour de son plan d'action. On note que les objectifs et les résultats révisés ont mené au choix d'indicateurs plus facilement mesurables. Ce plan d'action constituera donc l'outil de travail avec lequel les membres de la TAACI entendent concrétiser les objectifs précisés lors du Sommet de l'éducation en juin 2005. Avec cette validation, la TAACI répond aussi au vœu du Comité tripartite qui invite la TAACI à passer de manière plus importante à l'étape de la mise en œuvre qui en est maintenant à l'identification de porteurs de dossiers et de collaborateurs.

Par ailleurs, le projet d'aménagement d'une politique culturelle et linguistique va bon train. Un sous-comité s'est penché sur les éléments qui pourraient faire partie d'une telle politique. Un représentant du RNDGÉ a présenté ce projet à ses collègues lesquels ont manifesté un grand intérêt. Le document a également fait l'objet de discussions au sein du Comité tripartite. Ce dernier rappelle que le document sur la politique d'aménagement culturel et linguistique sera générique et présentera des éléments à considérer; il ne constitue donc pas un modèle, mais un instrument de travail pour ceux qui en ont besoin. Le tout devrait être achevé au début de 2009-2010.

## Table sectorielle en éducation

La table sectorielle en éducation est un forum auquel participent des organismes nationaux s'impliquant dans le domaine de l'éducation en langue française. Les membres actuels de la Table sont :

- La Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF) - présidence
- L'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF)
- L'Association des universités de la francophonie canadienne (AUFC)
- La Commission nationale des parents francophones (CNPF)
- La Fédération canadienne des directions d'école francophone (FCDÉF)
- La Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants (FCE)
- La Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français (FCAF)
- La Fédération culturelle canadienne-française (FCCF)
- La Fédération de la jeunesse canadienne-française (FJCF)
- La Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA)
- Le Réseau des cégeps et des collèges francophones du Canada (RCCFC).

En novembre 2008, certains participants de la Table ont soulevé la pertinence de son existence. Les participants désiraient préciser son mandat et se questionnaient également sur le lien entre la Table en éducation et le Comité tripartite. Un court historique de la Table et son impact sur la mise en œuvre du Sommet en éducation de 2005 ont permis de rappeler à tous son unicité et son utilité.

En effet, au fil des ans, et pour toutes sortes de raisons, la Table s'est surtout attachée au premier volet de son mandat initial, soit l'échange d'informations sur des dossiers d'intérêt commun. La Table en éducation permet aussi aux organismes communautaires de se consulter, de développer des positions et des stratégies communes, de décider des projets pour lesquels ils veulent se porter responsables et d'assurer la coordination et la mise en œuvre de ces projets, et d'autres, pour le plus grand bénéfice de la clientèle ultime : les élèves. Ces partenariats et ces synergies entre organismes membres de la Table alimentent également les travaux des six axes du Comité tripartite.

## Formation du personnel scolaire

En 2008, à la suite de la dissolution de l'Alliance canadienne des responsables, des enseignantes et des enseignants en français langue maternelle (ACREF), la FNCSF, en collaboration étroite avec le RNDGÉ, s'engageait à reprendre sous son aile les efforts de l'ACREF pour offrir un perfectionnement continu à l'ensemble du corps enseignant, de la direction et des services pédagogiques spécialisés de toutes les écoles et conseils de langue française du Canada en situation minoritaire. Tel que le voulait la tradition chez la défunte association, il fut donc décidé, en une première action concrète, d'organiser un congrès national pédagogique qui fut baptisé le Grand rassemblement de l'éducation en français (GREF).

### Le Grand rassemblement de l'éducation en français

Le premier GREF, qui se tiendra les 15, 16 et 17 avril 2010 à Halifax, aura pour thème « Pratiques au service et pour la réussite de l'élève ». On y attend entre 500 et 700 intervenants en éducation de partout au Canada. Les congressistes pourront choisir parmi un grand nombre d'ateliers et entendre divers conférenciers et personnalités au cours de séances plénières.

Une section spéciale réservée au GREF sur le site Web de la FNCSF et du RNDGÉ ([www.fnscf.ca/gref](http://www.fnscf.ca/gref)) donne accès à toute l'information nécessaire disponible à ce jour et permet de soumettre des projets d'atelier pour le congrès.



M. Darrell Samson, directeur général de l'éducation du Conseil scolaire acadien provincial de la Nouvelle-Écosse, est le président de ce congrès et est assisté de deux co-gestionnaires. Depuis novembre 2008, six comités ont été créés et sont présidés par des directions générales de l'éducation représentant les trois grandes régions du Canada. Ces six directions générales font aussi partie d'un comité de direction qui réunit également des représentants de la FCE, de la FCDEF et de la FNCSF.

## La FNCSF réagit à l'actualité

**Les élections fédérales de l'automne 2008** – La FNCSF a profité de la campagne électorale fédérale de l'automne 2008 pour rappeler aux candidats de tous les partis politiques l'importance que revêt l'éducation en français en région où les francophones sont en situation minoritaire.

**Les compressions à Radio-Canada** – La FNCSF a accueilli avec consternation la nouvelle des compressions à Radio-Canada annoncées en mars 2009. Il s'agit là d'une situation inquiétante qui aura un effet négatif non seulement sur le plan économique, mais également sur la vitalité linguistique et culturelle des communautés francophones en milieu minoritaire.

**La cause Desrochers** – La FNCSF a exprimé sa satisfaction à l'annonce de l'arrêt unanime de la Cour suprême du Canada dans l'affaire Desrochers c. Canada. Selon la Cour, les ministères et les organismes fédéraux sont tenus d'offrir leurs services et leurs programmes en français à l'extérieur du Québec de sorte qu'ils soient de qualité égale à ceux offerts en anglais. Ce faisant, ils doivent tenir compte des besoins particuliers des communautés de langues officielles minoritaires et, au besoin, offrir à ces dernières des services différents de ceux offerts à la majorité.

## Programme d'appui aux droits linguistiques

En juin 2008, le gouvernement annonçait la création du *Programme d'appui aux droits linguistiques* (PADL). Le PADL remplace le *Programme de soutien à la contestation judiciaire* aboli il y a quelques années et se divise en trois volets : l'information et la promotion auprès des ayants droit, la résolution de conflits et le soutien aux recours judiciaires. Quelques partenaires, dont la Commission nationale des parents francophones, la Fédération des associations de juristes d'expression française, la Fédération des communautés francophones et acadienne, et la FNCSF, font partie d'un comité consultatif. Un organisme sera chargé de la gestion du programme selon des critères préétablis. L'appel des candidatures pour la gestion du programme, lancé par Patrimoine canadien, devrait prendre fin le 29 mai 2009. Un comité d'experts responsable des recommandations sera également créé et sera composé de quatre juristes, de quatre représentants d'organismes communautaires et d'un expert en résolution de conflits. La nomination de l'organisme gestionnaire est prévue à l'été de 2009, puis la création du comité d'experts et la mise en activité du programme à l'automne 2009.

La FNCSF est satisfaite de la décision du gouvernement mais s'interroge sur les modalités de mise en œuvre et sur le délai d'entrée en vigueur de ce nouveau Programme. Celui-ci vise des objectifs louables, mais le gouvernement s'est réservé le pouvoir décisionnel quant au choix de l'organisme tiers qui sera responsable de sa mise en œuvre ainsi que du comité de spécialistes, dont la tâche sera de sélectionner les dossiers à financer. En outre, bien que le gouvernement se soit engagé à consulter toutes les parties intéressées sur la dévolution de l'exécution du programme et le choix des dossiers à soutenir, la décision ultime demeurera la sienne.

# Prix Jean-Robert-Gauthier

## Jean-Robert Gauthier



Jean-Robert Gauthier est chiropraticien de formation, mais a consacré la majeure partie de sa vie professionnelle à la scène politique, notamment à titre de conseiller scolaire (1969-1972), de député libéral d'Ottawa-Vanier à la Chambre des communes (1972-1994) et de whip du Parti libéral et chef parlementaire de l'opposition (1984-1991). Il fut nommé au Sénat en 1994 et a pris sa retraite en 2004.

Défenseur des droits des francophones à l'extérieur du Québec, Jean-Robert Gauthier a pris position et est intervenu à de nombreuses reprises dans les dossiers concernant les langues officielles au Canada et la Constitution canadienne et a su établir des relations avec des organismes voués à la défense des droits des francophones au Canada et en Ontario.

## Objectif et modalités :

Souligner, à l'échelle nationale, l'apport d'un francophone ou d'un Acadien dans le domaine de l'éducation en français en milieu minoritaire, à titre de conseiller scolaire.

Le récipiendaire, à l'instar du sénateur Jean-Robert Gauthier, aura fait preuve de courage et de persévérance dans l'adversité et d'initiative et d'originalité dans son approche. Il aura, malgré les embûches, défendu le principe de l'éducation en français et de la dualité linguistique avec vigueur et conviction. Il aura œuvré pour la qualité et l'excellence de l'éducation et se sera mérité le respect et l'admiration de ses pairs.

## Récipiendaire 2008

La récipiendaire de ce prix pour l'année 2008 est madame Madeleine Chevalier, de l'Ontario. Madame Chevalier compte parmi ces personnalités qui ont eu une foi inébranlable en la richesse et le dynamisme de la communauté franco-ontarienne et en son avenir. C'est avec une énergie et une détermination indéfectibles qu'elle a lutté pour la reconnaissance des droits des communautés francophones hors Québec faisant ainsi partie des acteurs importants qui ont marqué l'avancement de la francophonie en Ontario et ailleurs au Canada.

Mère de trois enfants, Madeleine Chevalier s'est d'abord consacrée à leur éducation, puis a été, tour à tour, membre, trésorière et présidente de l'APE, ainsi que la vice-présidente du Regroupement des associations de parents des écoles catholiques (RAPEC). Elle a participé à la mise sur pied des conseils d'école en Ontario et a été élue présidente du premier conseil d'école dans sa communauté.

Madame Chevalier est conseillère au Conseil des écoles catholiques du Centre-Est (CECLFCE) à Ottawa depuis 1998. Au cours de ses trois mandats, elle a contribué, entre autres, à la mise sur pied d'une approche de gestion par politiques mettant l'accent sur les résultats à atteindre plutôt que sur les moyens.

C'est au cours de son premier mandat à la FNCSF qu'elle accède au conseil d'administration et à son comité exécutif. Elle participe alors à la création et à la mise sur pied du Regroupement des conseils scolaires, maintenant le Regroupement national des directions générales de l'éducation, dont le mandat est de soutenir le réseau national des systèmes scolaires francophones en milieu minoritaire. Elle assume la présidence du CECLFCE où elle y œuvrera deux ans jusqu'à son élection à la présidence de la FNCSF en novembre 2002.

Jusqu'en novembre 2005, elle a dirigé les forces des régions vers une meilleure représentativité et mené une restructuration de la fédération pour en faire une fédération de conseils scolaires, plutôt que d'individus, et lui valoir une place de respect au plan national.

## Les récipiendaires, au fil des ans

2003	M. <b>Lucien Bradet</b> , de l'Ontario.
2004	Mmes <b>Lucille Ladéroute</b> , de l'Ontario, et <b>Pearl Lee</b> , de Terre-Neuve-et-Labrador.
2005	MM. <b>Pierre Desrochers</b> , de l'Alberta, et <b>Elvy Robichaud</b> , du Nouveau-Brunswick.
2006	Mme <b>Martine Galibois-Barss</b> , de la Colombie-Britannique, et M. <b>Claude Renaud</b> , de la Nouvelle-Écosse.
2007	M. <b>Léo Piquette</b> , de l'Alberta.



Mme **Madeleine Chevalier**, de l'Ontario, reçoit le prix Jean-Robert-Gauthier des mains de M. **Edgar Gallant** et M. **Ernest Thibodeau**.

# Prix Edgar-Gallant

## Objectif et modalités :

Souligner l'apport, à l'échelle nationale, d'un francophone ou d'un Acadien au développement de l'éducation en français à titre d'administrateur dans le domaine de la gestion scolaire.

Le lauréat, membre ou ancien membre du RNDGÉ, aura travaillé dans le domaine de l'éducation en français langue première et aura fait preuve, dans ce domaine, de persévérance. Il aura, malgré les embûches, défendu le principe de l'éducation de langue française sans compromis et œuvré sans équivoque pour la qualité et l'excellence de l'éducation. À l'instar de monsieur Edgar Gallant, il aura fait preuve de talent et d'excellence dans le domaine de l'administration, aura eu un impact sur la communauté éducative francophone ou acadienne et sur la jeunesse francophone ou acadienne.

## Récipiendaire 2009

Pour cette sixième remise, le prix Edgar-Gallant est décerné à monsieur Henri Lemire, de l'Alberta.

Après une riche carrière en enseignement et à titre de directeur adjoint dans quelques établissements, Henri Lemire a accepté le poste de directeur général du Conseil scolaire Centre-Nord dans lequel il fait sa marque depuis le premier août 1996. C'est sous sa gouverne, notamment, que le Conseil scolaire Centre-Nord sera passé de cinq à 14 écoles car deux nouvelles écoles ouvriront leurs portes en septembre 2009. Le nombre d'élèves aura également été augmenté, passant de 1 100 à 2 525 durant la même période.

Henri Lemire s'est fait remarquer tout le long de sa carrière par son dévouement, son esprit d'équipe, son engagement et ses capacités de visionnaire. Il ne se limite pas à ses fonctions officielles et est très engagé dans la communauté francophone. C'est un homme visible et de toutes les activités. Il est connu et reconnu pour ses capacités de leader et sa promotion de la francophonie en général et de l'éducation francophone en particulier.

Henri Lemire a participé en 2001 à la création du RNDGÉ (anciennement le Regroupement des conseils scolaires) et en est toujours membre. Mentionnons sa contribution à l'exécutif de 2001 à 2005 comme représentant de l'Ouest et du Nord – y compris un mandat de deux ans à titre de président (mars 2003 à 2005). Il est membre de divers comités de travail de la FNCSF et du RNDGÉ (depuis 2001), notamment ceux dont les travaux ont mené ultimement à la rédaction du Plan d'action – Article 23 et à la création du Comité tripartite.

## Les récipiendaires, au fil des ans

2003	à titre posthume, M. <b>Jean Grisé</b> de l'Ontario.
2004	M. <b>Léo Robert</b> du Manitoba.
2005	Mme <b>Gisèle St-Amand</b> du Nouveau-Brunswick.
2006	M. <b>Guy Le Blanc</b> de la Nouvelle-Écosse.
2007	M. <b>Gabriel Arsenault</b> de l'Île-du-Prince-Édouard.
2008	à titre posthume, M. <b>Paul Charbonneau</b> , DG de la FNCSF et du RNDGÉ.

## Edgar Gallant



Originaire de l'Île-du-Prince-Édouard, Edgar Gallant obtient, en 1949, une maîtrise en sciences sociales, politiques et économiques. Aussitôt, il rejoint la fonction publique du Canada et y fait carrière durant 36 ans où il fait sa marque principalement dans le domaine des relations économiques internationales. Il occupe aussi une série de postes dans le domaine des relations intergouvernementales canadiennes, puis part à la retraite en 1985 après près de neuf ans à titre de président de la Commission de la fonction publique du Canada.

Après sa retraite de la fonction publique, Edgar Gallant a poursuivi ses activités professionnelles à titre de chercheur invité auprès de l'Institut de recherche en politiques publiques, puis à titre de président de divers colloques et comités devant mener à l'autogestion scolaire dans les provinces de l'Ouest.

Depuis 2003, Monsieur Gallant a mis à profit sa vaste expérience à titre d'expert-conseil auprès de la FNCSF en participant notamment à la planification du Sommet des intervenants de 2005 et en assumant la présidence des premières rencontres du Comité tripartite.

## Bulletin d'information

Le bulletin d'information de la FNCSF sert de point de contact officiel pour les conseils scolaires et les communautés francophones et acadiennes en ce qui concerne l'évolution des dossiers de la Fédération et ses représentations auprès des diverses instances gouvernementales.



## Revue L'INForm@teur

L'INForm@teur, revue virtuelle du RNDGÉ, contient des articles de fond sur les enjeux, les défis et les réussites des conseils scolaires ainsi que sur d'autres dossiers d'intérêt général. L'INForm@teur paraît trois fois par année. Cette revue sert de point de contact, d'échanges, d'information, de formation et d'enrichissement des membres du RNDGÉ. Chaque parution a un thème particulier et traite d'aspects pédagogiques, administratifs et légaux. L'INForm@teur allie la théorie à la pratique.

Le numéro de l'INForm@teur paru en juin 2008 portait sur le thème du recrutement et du maintien du personnel scolaire. Les numéros subséquents, parus en novembre 2008 et en mars 2009, ont tour à tour abordé les thèmes de la relève administrative et des défis liés aux petits établissements du palier secondaire.



## Annuaire de l'éducation en français au Canada

Un outil de communication et de promotion par excellence!

L'annuaire est un outil précieux de données importantes sur nos systèmes scolaires et nos organismes communautaires en éducation. Cette publication, tirée à plus de 2 000 exemplaires et diffusée à la grandeur du pays, s'adresse aux intervenants, aux organismes et aux services éducationnels.

L'annuaire sert aussi de véhicule promotionnel offrant aux organismes et aux établissements scolaires qui le désirent la possibilité d'acheter un espace publicitaire. Un tel investissement assure une bonne visibilité auprès des groupes cibles – notamment les directions d'école, le personnel enseignant ainsi que les organismes francophones du Canada.

La FNCSSF est fière d'annoncer la 10<sup>e</sup> édition de l'*Annuaire de l'éducation en français au Canada*. Pour en acheter un exemplaire, visitez le [www.fncsf.ca](http://www.fncsf.ca), dès aujourd'hui.

Le processus de vente d'espaces publicitaires pour l'édition 2010-2011 débutera en février 2010. Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à nous contacter.

## Site Web

Notre site Web renseigne sur l'actualité et sur les divers dossiers d'intérêt pour le secteur de l'éducation francophone en milieu minoritaire. Il est doté d'un menu simple avec accès à des sources d'information à jour et détaillées. Il se veut convivial et dynamique. Nous planifions y ajouter une section réservée aux membres donnant accès à des documents stratégiques et à de l'information beaucoup plus détaillée sur les grands enjeux de notre secteur.

Avez-vous consulté notre site récemment? La section **Quoi de neuf?**, qui est constamment mise à jour, vous donnera une excellente vue d'ensemble des nouvelles touchant l'actualité de l'éducation de langue française en situation minoritaire au Canada. Nous vous invitons donc à venir naviguer et vous informer des activités de la FNCSSF auprès des communautés francophones et acadiennes ainsi que de l'actualité scolaire.



# Membres du comité tripartite

## Annexe

Ce comité a été créé pour faire le suivi des travaux du *Sommet des intervenants et des intervenantes en éducation dans la mise en œuvre de l'article 23 en milieu francophone minoritaire* de juin 2005.



### Liste des membres\*

- Raymond Daigle, président du comité
- Edgar Gallant, conseiller spécial

### Représentants des provinces/territoires

- Imelda Arsenault, ministère de l'Éducation de l'Île-du-Prince-Édouard
- Jean-Vianney Auclair, ministère de l'Éducation du Manitoba
- André Corbeil, ministère de l'Éducation du Nunavut
- Susan Forward, ministère de l'Éducation de Terre-Neuve-et-Labrador
- Simone Gareau, ministère de l'Éducation de la Saskatchewan
- Ginette Plourde, ministère de l'Éducation de l'Ontario
- Britta Gundersen-Bryden, ministère de l'Éducation de la Colombie-Britannique
- Gilbert Guimont, ministère de l'Éducation de l'Alberta
- Raymonde Laberge, ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation des Territoires du Nord-Ouest
- Gilbert Lamarche, ministère de l'Éducation du Yukon
- Marcel Lavoie, ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick
- Gilles Le Blanc, ministère de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse
- Daniel Buteau, Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)

### Représentants du fédéral

- Roukya Abdi Aden, Citoyenneté et Immigration Canada
- Yvan Déry, Patrimoine canadien
- Donald Nadeau, Ressources humaines et Développement social Canada
- Hubert Lussier, Patrimoine canadien
- Lucie Potvin, Ressources humaines et Développement social Canada
- Yves Saint-Germain, Citoyenneté et Immigration Canada
- Guylain Thorne, Patrimoine canadien

### Représentants des conseils scolaires et des organismes communautaires

- Jean-Luc Bernard, Regroupement national des directions générales de l'éducation
- Suzanne Bossé, Fédération des communautés francophones et acadienne
- Marc-André Charlebois, Fédération nationale des conseils scolaires francophones
- Yolande Dupuis, Fédération nationale des conseils scolaires francophones
- Roger Gauthier, Commission nationale des parents francophones
- Robert Tremblay, Fédération nationale des conseils scolaires francophones

\* en date du 31 mars 2009



Fédération nationale des  
conseils scolaires francophones

435, rue Donald, bureau 203  
Ottawa (Ontario) K1K 4X5

Téléphone : 613 744-3443 ou 1 888 857-5403  
Télécopieur : 613 744-1685

[fnCSF.ca](http://fnCSF.ca)  
[info@fnCSF.ca](mailto:info@fnCSF.ca)